

CAGNOTTE



Aide aux sinistres de Mayotte

Le cyclone Chido a endommagé voire détruit une grande partie de l'habitat sur l'île, les questions liées à la reconstruction se posent. Mayotte est aujourd'hui le département français où la couverture en assurance est la plus faible. 10% seulement des Mahorais sont assurés et pour ces rares personnes à avoir une assurance habitation, la déclaration des sinistres risque d'être un parcours du combattant en ces temps compliqués. Avec un réseau téléphonique indisponible à 80% sur le territoire et donc une grande partie de la population coupée du monde, les démarches pour faire sa déclaration de sinistre après le passage de Chido se compliquent. Les Mahorais qui souhaitent effectuer le plus rapidement possible les procédures se retrouvent dans une impasse pour la plupart, car les assurances demandent aux clients de faire leur démarche en ligne ou via téléphone. Une exigence incompréhensible pour beaucoup et surtout presque impossible à réaliser au vu de la situation. En effet, l'accès au réseau téléphonique et à internet est concentré en majorité sur la zone de Mamoudzou. Pour effectuer leurs démarches, les sinistrés sont obligés de se déplacer, alors que la plupart des Mahorais ne peuvent plus s'approvisionner en carburant. La priorité dans les stations-service étant les forces de l'ordre et les véhicules d'urgences. Ceux qui s'y aventurent se retrouvent dans des files d'attente interminables sans aucune garantie de pouvoir se ravitailler. En somme, c'est un vrai parcours du

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/iQxV1JKI>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :
Angélique Caillot Karbas